

Perspectives financières

Plan pour éliminer le déficit structurel

Pour préserver la santé économique de l'Ontario, protéger les services auxquels la population attache de l'importance et mettre la province sur la voie de la soutenabilité et de la responsabilité financières, le gouvernement adopte un plan à moyen terme visant à équilibrer le budget.

Ce plan comprend des objectifs qui ramèneront le déficit à 2,2 milliards de dollars en 2004-2005, 2,1 milliards de dollars en 2005-2006 et 1,5 milliard de dollars en 2006-2007 et déboucheront sur un budget équilibré en 2007-2008. Pour 2004-2005, l'objectif visant à ramener le déficit à 2,2 milliards de dollars comprend une hausse unique des revenus de 3,9 milliards de dollars attribuable à l'élimination des conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs privés d'électricité (PPE) qui aura lieu si la nouvelle structure proposée du marché de l'électricité est approuvée par l'Assemblée législative et mise en place. Dans le cadre de la réforme proposée du secteur de l'électricité, les consommateurs paieraient le coût total de l'électricité pendant la durée des conventions, ce qui entraînerait l'élimination de ce passif.

À moyen terme, le gouvernement transformera ses programmes et services afin d'améliorer la reddition de comptes et de rendre ces services plus abordables et axés sur les résultats. En transformant les programmes et services gouvernementaux et en faisant en sorte que la croissance des dépenses de programmes ne dépasse pas le taux de croissance des revenus fiscaux à moyen terme, le gouvernement éliminera le déficit structurel de l'Ontario sans mettre en péril les priorités qui ont été définies.

Meilleure gestion des actifs de la province

Dans le cadre de l'examen continu de ses activités, le gouvernement passera en revue les biens provinciaux importants pour déterminer s'ils sont gérés de façon efficace et efficiente et s'ils procurent un rendement maximum aux citoyens de l'Ontario. Cet examen veillera à ce que, dans tous les cas, l'intérêt public soit favorisé et protégé et que le rôle continu du gouvernement en tant que propriétaire et gestionnaire de ces biens soit conforme aux priorités permanentes de la population de la province.

Points saillants des revenus

Le gouvernement mettra sur pied un système de santé soutenable qui prodiguera à la population des soins de qualité axés sur les résultats et centrés sur les patients. Il est vital que le système de santé dispose d'un financement adéquat et prévisible. Il importe aussi que le financement du système de santé soit analysé en fonction du besoin d'éliminer le déficit. Le budget propose d'instaurer la Contribution-santé de l'Ontario, qui devrait générer des revenus de 1,6 milliard de dollars en 2004-2005 et de 2,4 milliards de dollars en 2005-2006.

Le gouvernement propose également des mesures fiscales qui favoriseront la croissance économique, dont un plan visant à éliminer l'impôt sur le capital. À partir du 1^{er} janvier 2005, la déduction actuelle de 5 millions de dollars applicable au capital libéré imposable augmenterait de 2,5 millions de dollars par année jusqu'à ce qu'elle atteigne 15 millions de dollars le 1^{er} janvier 2008. À cette date, plus de 13 000 entreprises de taille moyenne n'acquitteraient plus l'impôt sur le capital. À partir du 1^{er} janvier 2009, les taux d'imposition du capital diminueraient chaque année jusqu'à ce que l'impôt sur le capital soit complètement éliminé le 1^{er} janvier 2012.

Plan pluriannuel visant à équilibrer le budget

	Chiffres provisoires		Plan	Perspectives		
(en milliards de dollars)	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	
Revenus*	68,3	78,4	79,9	82,5	86,0	
Charges						
Programmes	62,5	66,7	67,2	68,9	70,6	
Immobilisations	2,2	2,6	2,5	2,5	2,5	
Intérêt sur la dette	9,8	10,3	10,8	11,1	11,5	
Total des charges	74,5	79,6	80,5	82,5	84,5	
Réserve	-	1,0	1,5	1,5	1,5	
Excédent/(Déficit)	(6,2)	(2,2)	(2,1)	(1,5)	0,0	
Dette nette**	139,4	142,4	145,4	147,9	148,7	
Déficit accumulé**	124,9	127,2	129,2	130,7	130,7	
Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché	493,4	513,5	539,2	567,3	597,4	
Dette nette en pourcentage du PIB	28,3	27,7	27,0	26,1	24,9	
Déficit accumulé en pourcentage du PIB	25,3	24,8	24,0	23,0	21,9	

* Comprend une hausse unique des revenus de 3,9 milliards de dollars attribuable à l'élimination, en 2004-2005, du passif lié aux conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs privés d'électricité.

**La dette nette équivaut à la différence entre les passifs et les actifs financiers. Le déficit accumulé équivaut à la dette nette redressée pour tenir compte des immobilisations corporelles.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des éléments en raison de l'arrondissement des chiffres. Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Réforme du secteur de l'électricité

Le gouvernement entend déposer un projet de loi en juin 2004 afin de concrétiser sa vision de réformer le secteur de l'électricité. Si ce projet de loi est adopté à l'automne, la nouvelle structure de marché devrait être en place au début de la nouvelle année.

En plus de créer l'Office de l'électricité de l'Ontario, chargé d'assurer un approvisionnement à long terme adéquat dans la province et d'encourager les économies d'électricité et l'utilisation de sources d'énergie renouvelable, la réforme proposée créerait un secteur de l'électricité à la fois entièrement réglementé et soumis à la concurrence au sein duquel les prix payés à certains producteurs d'électricité seraient fixés par divers mécanismes. Les prix de l'électricité produite par les centrales nucléaires et les centrales hydroélectriques de base de Ontario Power Generation (OPG) seraient réglementés et les prix de l'électricité provenant des producteurs avec lesquels on passe ou on a passé une convention d'achat seraient déterminés par ces conventions. Un marché concurrentiel déterminerait le prix payé pour d'autres types de production d'électricité.

En vertu du plan proposé, la facture d'électricité des consommateurs serait fondée sur une pondération de ces coûts et comprendrait les tarifs réglementés s'appliquant aux centrales réglementées de OPG, le coût total découlant des conventions actuelles et nouvelles de production d'électricité et les prix du marché s'appliquant aux autres centrales ayant droit aux prix du marché. Pour les consommateurs résidentiels et les petites entreprises, la Commission de l'énergie de l'Ontario mettrait en oeuvre un nouveau régime standard de tarification au début de 2005 qui tiendrait compte de ces coûts pondérés. Ce régime stabiliserait les prix que paieraient les consommateurs et prévoirait des redressements périodiques afin que ces derniers en viennent à payer le coût réel de l'électricité.

Programme d'emprunt

Programme d'emprunt à long terme sur les marchés publics de 2003-2004

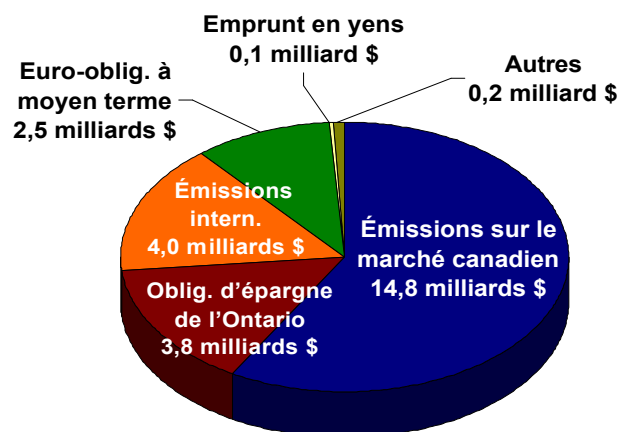
Au total, la province et la SFIEO ont emprunté à long terme 25,4 milliards de dollars sur les marchés publics en 2003-2004. Ce montant comprend 14,9 milliards de dollars au titre de la dette arrivant à échéance et du remboursement de la dette et 6,2 milliards de dollars au titre du déficit.

En 2003-2004, près des trois quarts des emprunts à long terme de la province sur les marchés publics, soit un montant de 18,7 milliards de dollars, ont été contractés sur le marché canadien.

L'Ontario a diversifié ses sources de financement en mobilisant l'équivalent de 4,6 milliards de dollars en devises étrangères. Ainsi, ses coûts de financement ont été inférieurs à ceux qu'il aurait payés sur les marchés canadiens :

- La province a émis sa première obligation en euros et trois obligations en dollars américains, toutes sur le marché mondial.
- Des euro-obligations à moyen terme en dollars canadiens, en dollars australiens, en francs suisses et en yens japonais, ainsi que la première obligation de la province en dollars de Hong Kong ont été émises. En outre, l'Ontario a contracté un prêt en yens japonais.

Emprunts à long terme de 25,4 milliards de dollars CAN sur les marchés publics au 31 mars 2004*



*Ne comprend pas les rachats de titres de créance.

Programme consolidé d'emprunt de la province

(en milliards de dollars)	2003-2004			Plan 2004-2005
	Perspectives d'automne*	Chiffres prov.	Variation	
Déficit/(Excédent)	5,6	6,2	0,6	2,2
Redressements pour :				
les éléments sans effet sur la trésorerie				
compris dans le déficit	0,9	(1,3)	(2,2)	3,2
l'amortissement des immobilisations corporelles importantes	(0,8)	(0,8)	-	(0,8)
Acquisition d'immobilisations corporelles importantes	1,5	1,3	(0,2)	1,6
Dette arrivant à échéance	13,3	13,3	-	16,1
Rachats de titres de créance	1,1	1,6	0,5	1,0
Emprunts auprès du Régime de pensions du Canada	(0,2)	(0,1)	0,1	(1,1)
Augmentation/(Diminution) des espèces et des quasi-espèces	(2,0)	0,9	2,9	0,0
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	(0,3)	1,3	1,6	0,2
Autres utilisations/(sources) des espèces	3,6	3,0	(0,6)	1,4
Total des emprunts à long terme sur les marchés publics	22,7	25,4	2,7	23,8

* Tel que présenté dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2003*.

Nota : Conformément au traitement comptable des *Comptes publics de 2002-2003*, le programme d'emprunt de la SFIEO et celui de la province ont été consolidés.

La province a emprunté 25,4 milliards de dollars à long terme sur les marchés publics, soit 2,7 milliards de dollars de plus que le montant prévu dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2003*. Elle a profité des taux d'intérêt à long terme, qui n'ont jamais été aussi bas, pour accroître les espèces et les quasi-espèces tout en réduisant les emprunts à court terme. L'augmentation de 0,6 milliard de dollars du déficit a entraîné une hausse des emprunts. Cette hausse a été en partie contrebalancée par une baisse des éléments sans effet sur la trésorerie compris dans le déficit.

La province entend contracter des emprunts à long terme de 23,8 milliards de dollars sur les marchés publics en 2004-2005, une diminution de 1,6 milliard de dollars par rapport à 2003-2004. Jusqu'à maintenant en 2004-2005, la province a mobilisé 3,5 milliards de dollars. Elle devra donc contracter des emprunts de 20,3 milliards de dollars d'ici la fin de l'exercice.

La province estime qu'elle devra contracter des emprunts en raison des déficits prévus à moyen terme. Toutefois, l'élément le plus important du programme d'emprunt sera le refinancement de la dette arrivant à échéance.

La province continuera de suivre une démarche souple pour les emprunts en surveillant les marchés financiers nationaux et internationaux afin de saisir les occasions de diversification lui permettant de réduire au minimum les coûts de service de la dette tout en appuyant le plan financier du gouvernement.

Perspectives à moyen terme : Programme consolidé d'emprunt de la province

(en milliards de dollars)	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Déficit/(Excédent)	2,2	2,1	1,5	0,0
Redressements estimatifs pour les éléments sans effet sur la trésorerie compris dans le déficit	2,4	1,2	1,1	1,1
Acquisition d'immobilisations corporelles importantes	1,6	1,7	1,9	1,7
Dette arrivant à échéance				
Dette active	16,1	18,9	11,8	9,5
Impact différentiel du refinancement futur	0,0	0,0	2,1	5,8
Total partiel	16,1	18,9	13,9	15,3
Rachats de titres de créance	1,0	1,0	1,0	1,0
Emprunts auprès du Régime de pensions du Canada	(1,1)	(1,2)	(0,4)	(0,4)
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	0,2	0,0	0,0	0,0
Autres utilisations/(sources) des fonds	1,4	0,2	0,0	0,1
Emprunts à long terme qu'on prévoit contracter sur les marchés publics	23,8	23,9	19,0	18,8

Dette de l'Ontario

Portefeuille de la dette de la province de l'Ontario

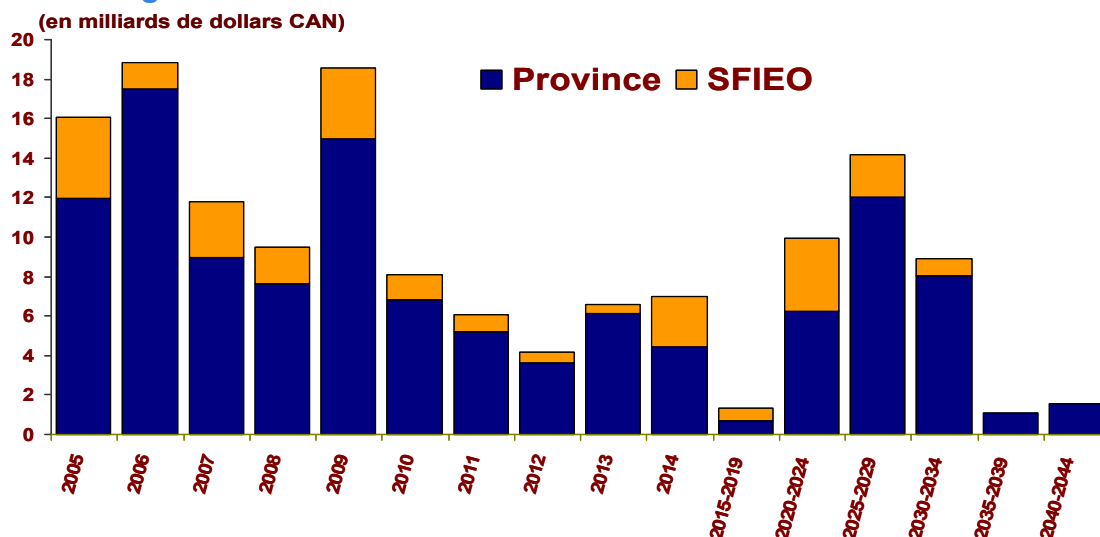
(Chiffres provisoires au 31 mars 2004)

Dette		Exposition aux risques	Risque actuel	Limite polit.
Dette nette*	139,4 milliards \$	Province		
Dette nette/PIB	28,3 %	Exposition aux risques de taux d'intérêt	11,4 %	25,0 %
Statistiques sur la dette (Total de la dette**)		Exposition aux risques de change	1,2 %	5,0 %
Pourcentage des emprunts contractés sur les marchés publics	82 %	SFIEO		
Pourcentage d'émissions en dollars CAN	80 %	Exposition aux risques de taux variables	8,0 %	20,0 %
Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée)	6,7 %	Exposition aux risques de change	0 %	5,0 %

* La dette nette représente la différence entre le total du passif et le total des actifs financiers de la province.

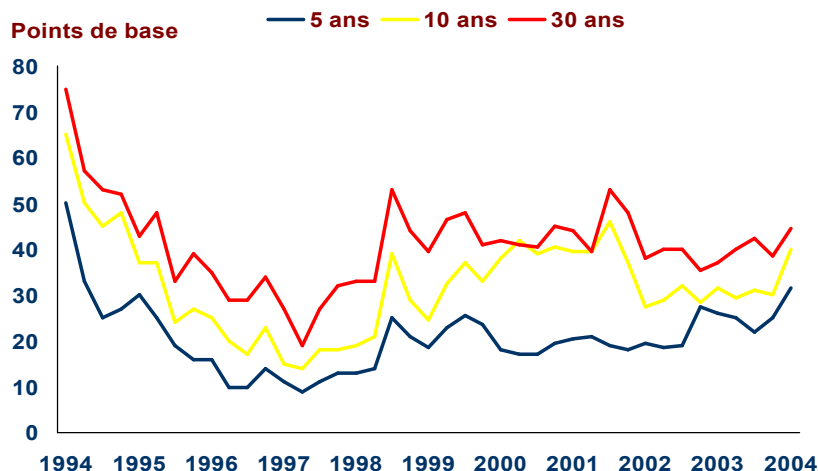
** Le total de la dette représente les emprunts faits par la province sur les marchés publics et non publics.

Profil de la dette à long terme de l'Ontario venant à échéance



Dette de l'Ontario et dette de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO) au 31 mars 2004. La province emprunte pour le compte de la SFIEO. En échange, la SFIEO émet des obligations à la province. Exclut la dette à court terme et autres éléments de passif de la province de l'Ontario et de la SFIEO. Suppose que les obligations à option seront remboursées à la date la plus rapprochée possible.

Écart historique du crédit de l'Ontario par rapport aux obligations du gouvernement du Canada



L'économie de l'Ontario

Points saillants de l'économie de l'Ontario (moyenne annuelle, en pourcentage)

	2001	2002	2003	2004p	2005p	2006p	2007p
Croissance du PIB réel	1,8	3,6	1,3	2,3	3,2	3,3	3,4
Taux de chômage	6,3	7,1	7,0	6,7	6,5	6,2	5,9
Inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC)	3,1	2,0	2,7	1,9	2,1	1,9	1,8

p = projection.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Autres indicateurs économiques (variation en pourcentage)

	2001	2002	2003	2004p	2005p	2006p	2007p
Ventes au détail	2,6	5,6	2,8	3,5	4,1	4,1	4,3
Mises en chantier de logements (en milliers)	73,3	83,6	85,2	77,6	76,0	75,0	74,0
Revenu des particuliers	3,6	3,5	2,3	3,4	4,5	4,8	4,9
Bénéfices des entreprises	-11,5	16,7	1,6	5,8	4,9	5,0	5,9
Création d'emplois (en milliers)	91	105	161	104	114	132	140

p = projection.

Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement et ministère des Finances de l'Ontario.

L'économie de l'Ontario devrait prendre de l'élan en 2004 et se remettre d'une série de bouleversements qui avaient ralenti la croissance en 2003.

On s'attend à ce que le produit intérieur brut (PIB) réel de la province augmente de 2,3 % en 2004 et de 3,3 % en moyenne entre 2005 et 2007.

Cette croissance favorisera une solide création d'emplois et la hausse des revenus. L'inflation devrait demeurer modérée aux alentours de 2 % par année.

Solide croissance de l'économie aux États-Unis

La performance de l'économie à l'échelle mondiale, plus particulièrement aux États-Unis, est un facteur déterminant de la croissance économique de l'Ontario. En 2003, les entreprises et consommateurs américains ont acheté à l'Ontario des biens et des services d'une valeur estimée à 200 milliards de dollars, ce qui représente 40 % du PIB de la province et plus de 90 % de ses exportations internationales.

Les prévisionnistes du secteur privé croient que la croissance économique mondiale atteindra 3,7 % en 2004 et 3,2 % en 2005, comparativement à 2,6 % en 2003. L'économie américaine devrait croître à un rythme encore plus rapide.

Perspectives sur le plan du commerce en Ontario

La forte reprise de la croissance économique à l'échelle mondiale, et plus particulièrement aux États-Unis, soutiendra les exportations ontariennes en 2004. Les prévisionnistes du secteur privé estiment que le taux de croissance du PIB réel des États-Unis sera de 4,6 % en 2004, de 3,8 % en 2005, de 3,4 % en 2006 et de 3,2 % en 2007. Malgré une demande robuste, les exportateurs de la province doivent réussir à maintenir leur compétitivité sur les marchés mondiaux tout en s'adaptant à un dollar plus fort.

Le dollar canadien devrait reprendre sa lancée et passer d'une moyenne annuelle de 71,4 cents U.S. en 2003 à 74,8 cents U.S. en 2004, pour atteindre 78,6 cents U.S. d'ici 2007.

On s'attend à ce que la hausse du taux de change ralentisse la croissance des exportations à court terme, qui devrait s'élever à 2,6 % en 2004. La croissance réelle des exportations devrait se raffermir et atteindre en moyenne 4,1 % entre 2005 et 2007, une fois que les entreprises se seront adaptées à la majoration du taux de change. Les importations réelles, soutenues par une forte progression des dépenses des consommateurs et des entreprises, devraient afficher un rythme de croissance similaire.

Renseignements généraux

L'Office ontarien de financement est un organisme de la province de l'Ontario chargé des activités provinciales d'emprunt et de gestion de la dette.

Adresse

Liaisons avec les investisseurs
Office ontarien de financement
1, rue Dundas Ouest, bureau 1400
Toronto ON
Canada M7A 1Y7

Numéros de téléphone et de télécopieur

Téléphone : 416 325-0918
Télécopieur : 416 204-7946

Site Web et adresse électronique

www.ofina.on.ca
investor@ofina.on.ca